



LES ÉVALUATIONS À L'ÉCOLE

Le suivi du travail et des résultats de votre enfant est important. C'est l'occasion pour vous de le féliciter, de l'encourager dans ses progrès et d'échanger avec lui sur d'éventuelles difficultés.

EN BREF

- Impliquer les parents pour favoriser la réussite des élèves.
- Comprendre les objectifs et les modalités des évaluations.
- Favoriser les échanges autour des évaluations entre les parents et les enfants.

Les différentes évaluations

Il existe différents types d'évaluation qui concourent tous à la réussite de votre enfant :

- **Les évaluations du quotidien** sont des évaluations qui aident votre enfant à fournir un travail régulier, qui permettent de poser un diagnostic sur ses connaissances et ses compétences, de vérifier ses acquisitions, de suivre ses progrès mais aussi les éléments qu'il doit retravailler. En fonction du niveau, des systèmes de notation différents sont proposés : dessins, lettres, notes sur 5, sur 10 ou sur 20.
- **Les bilans périodiques** (les "bulletins") renseignent l'élève et sa famille sur les acquis, les progrès et les difficultés éventuelles observées par son professeur en classe et lors des évaluations. Du CP au CM2, un indicateur simple évalue les résultats de l'élève par rapport aux objectifs d'enseignement: non atteints, partiellement atteints, atteints, dépassés.
- **Les bilans de fin de cycle** indiquent la progression globale de votre enfant tous les 3 ans. À l'école élémentaire, il intervient à la fin du cycle 2 (CP-CE2). Le bilan du cycle 3 (CM1-6e) aura lieu en fin de 6e. Grâce à un indicateur simple (maîtrise insuffisante, fragile, satisfaisante, ou très bonne), les bilans évaluent les acquis des élèves sur les huit composantes du socle commun. Ils comportent également une appréciation synthétique globale.
- **Les évaluations nationales de CP, de CE1 et de 6e** permettent, de manière anonyme, de positionner votre enfant au regard d'une tranche d'âge et d'une population à l'échelle nationale. Ces évaluations permettent également aux enseignants de proposer un accompagnement adapté aux besoins de votre enfant. Ces évaluations ne sont ni prises en compte pour le bilan périodique ni pour le bilan de fin de cycle.



**MON ENFANT AU CP :
L'ÉVALUATION
DE DÉBUT D'ANNÉE**



QUI ?

TOUS LES ÉLÈVES DE CP

QUAND ?

TOUT AU LONG
DU MOIS DE
SEPTEMBRE

SEPT.

POURQUOI ?

AVOIR UNE CONNAISSANCE PRÉCISE
DES ACQUIS DES ÉLÈVES AFIN DE
LES AIDER À MIEUX APPRENDRE

Comment se déroule cette évaluation ?

*Le professeur
de mon enfant*

fait passer l'évaluation

à ses élèves en prenant en compte
le rythme spécifique de sa classe



En français

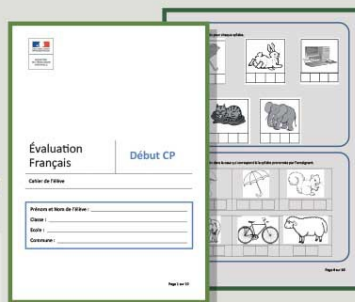
**4 séances de 20 minutes
au maximum**

avec possibilité
de les adapter au rythme des enfants



Un cahier portant sur :

- ✓ les lettres de l'alphabet
- ✓ la connaissance des sons
- ✓ le vocabulaire
- ✓ la compréhension orale
- ✓ les gestes de l'écriture cursive



En mathématiques

**3 séances de 10 minutes
au maximum**





Suivre la scolarité de votre enfant grâce au livret scolaire unique (LSU)

Du CP à la troisième, le livret scolaire unique (LSU) contient toutes les informations relatives aux acquis qui constituent le dossier scolaire de votre enfant. Les bilans sont rassemblés sur **une application numérique "Livret scolaire unique du CP à la troisième"** et sont transmis en cas de changement d'établissement.

Certains établissements permettent déjà aux parents d'accéder à cette application pour consulter à tout moment le livret scolaire de leur enfant. Si c'est le cas vous pouvez y accéder en vous connectant sur [Educonnect](#).

L'accès à ce service est amené à se généraliser.

Le LSU fait également état des **parcours éducatifs et des projets menés en classe et mentionne l'éventuelle mobilisation de modalités spécifiques d'accompagnement personnalisé** :

- intervention des enseignants du réseau d'aide aux élèves en difficulté (RASED);
- programme personnalisé de réussite éducative (PPRE);
- projet d'accueil individualisé (PAI);
- plan d'accompagnement personnalisé (PAP);
- projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Les attestations nationales délivrées à votre enfant sont également regroupées dans son LSU, par exemple :

- Attestation de première éducation à la route (APER);
- Attestation scolaire "savoir nager";
- Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1).

À SAVOIR

Les seuls destinataires des informations recueillies sur l'application Livret scolaire unique du CP à la troisième sont le directeur d'école, les enseignants de votre enfant et vous-même. Ces informations se limitent aux données concernant la scolarité de votre enfant. **Ces données sont supprimées un an après la fin d'un cycle.** Seuls les bilans de fin de cycle et les attestations sont conservés.

Échanger avec son enfant sur les résultats de ses évaluations

Une bonne compréhension des objectifs et des modalités des différents types d'évaluations vous permet d'échanger sereinement avec votre enfant sur ses résultats. Cela sera l'occasion de faire le point avec lui sur ses acquis, ses réussites, ses progrès mais également ses difficultés.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Retrouvez toutes les informations sur le [Livret scolaire unique](#)
- En savoir plus sur les [évaluations des acquis des élèves](#)
- Accédez aux [services en ligne de l'éducation nationale](#)

Publié le 23 avril 2020